

## Procès verbal

### Version non officielle

Assemblée générale annuelle des parents  
Jeudi 21 septembre 2017 à 19 h

#### **1. Ouverture de l'assemblée, mot de bienvenue et présentation**

Marie-Ève Breton, présidente du conseil d'établissement, ouvre l'assemblée et précise le but de l'AGA.

#### **2. Mot du commissaire scolaire – Jean-François Gosselin**

M. Gosselin, commissaire scolaire de Petite-Patrie/Rosemont-Ouest, se présente. Il explique le rôle de commissaire qu'il remplit depuis 2014 : défendre l'éducation publique. Il invite les parents à s'impliquer dans les différentes instances démocratiques de l'école ainsi qu'à lui communiquer leurs idées ou problèmes.

En réponse à une question de l'assemblée, M. Gosselin précise que le Conseil des commissaires s'est positionné sur l'accessibilité des journées pédagogiques (à titre de recommandation). Il recommande que cette question soit discutée en Conseil d'établissement.

En réponse à une seconde question, il explique que le Conseil des commissaires n'a pas de position au sujet de la place des écrans à l'école, mais que l'accent est mis sur l'importance de bouger.

Finalement, il indique comment le contacter : sur le site de la CSDM, onglet « Comité des commissaires ».

#### **3. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée**

Marie-Ève Breton propose Amy Lincourt; Marie-Anne Alepin appuie.

#### **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Marie-Ève Breton fait la lecture de l'ordre du jour.

Chloé Banville en propose l'adoption; Marie-Anne Alepin appuie.

#### **5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 septembre 2016**

Pier Larochelle propose l'adoption; Anabelle Berkani appuie.

#### **6. Explications sur la composition et les fonctions des comités**

##### **6.1 Du Conseil d'établissement (par la présidente)**

Le CÉ est une instance politique prévue par la Loi sur l'instruction publique qui en précise les fonctions et pouvoirs, notamment en matière de services éducatifs, services extrascolaires et ressources matérielles. Le CÉ a également un rôle consultatif auprès de la commission scolaire sur certains éléments concernant l'école ou l'ensemble de la commission scolaire.

Le CÉ est composé de 16 membres : 7 membres parents (dont 4 mandats à renouveler cette année), 7 membres du personnel (élus par leurs pairs chaque année) et 2 membres de la communauté. Les membres de la direction y assistent, mais n'ont pas le droit de vote.

Le CÉ adopte (avec pouvoir de modifier) entre autres choses le projet éducatif de l'école ainsi que le budget annuel de l'école. Il approuve (sans pouvoir de modifier) les modalités d'application du régime pédagogique, les règles de conduite et les mesures de sécurité, le plan de réussite, etc.

##### **6.2 Du comité de parents de la CSDM (par la représentante)**

Marie-Anne Alepin explique que tous les parents délégués (représentants et/ou substitués) des CÉ se rencontrent au sein du comité de parents de la commission scolaire et sont appelés à se prononcer sur les différents enjeux au sujet desquels la CSDM doit les consulter.

Elle fait également valoir la possibilité de réseautage ainsi créée.

##### **6.3 De l'organisme de participation des parents (OPP) (par un membre)**

Karine Groleau explique qu'il revient à l'assemblée de décider si elle forme ou non un OPP, le nombre de parents ainsi que le ou la responsable. Elle explique le rôle de l'OPP au sein de l'école : favoriser la participation des parents ainsi que leur contribution aux différents projets promus par l'école.

## **7. Rapport annuel**

### **7.1 De l'école : par la directrice de l'école**

Geneviève Cadieux présente une vidéo réalisée par des élèves de sixième année et qui présente l'école Saint-Ambroise. Un portrait de l'école Saint-Ambroise a également été remis en version papier avec les documents relatifs à l'AG de ce soir.

### **7.2 Du CÉ : par la présidente du Conseil d'établissement**

Marie-Ève Breton présente le bilan des activités du CÉ (document remis aux parents). Elle explique le résultat du changement de classement de l'école quant à l'indice de défavorisation dont le principal impact est l'augmentation des ratios professeurs/élèves, ce qui a pour effet une diminution du nombre de classes qui sont, quant à elles, plus bondées. La subvention « Jeune publique » demeure néanmoins, ce qui permettra de maintenir la plupart des sorties culturelles.

### **7.3 De L'OPP : par un membre de l'OPP**

Karine Groleau rapporte que l'OPP s'est rencontré à trois reprises l'an dernier. Des discussions ont eu lieu sur l'implication des parents, la place de l'informatique à l'école et l'intégration des élèves HDAA. Du côté des activités, l'OPP a organisé une soirée de jeux de société, la Frisk fête, la journée du merci ainsi que le pique-nique de fin d'année. Elle précise qu'il s'agit d'une instance autofinancée.

## **8. Élections au Conseil d'établissement et au comité de parents**

### **8.1 Nomination d'une présidente et d'une secrétaire des élections**

Marie-Ève Breton suggère Marie-Anne Alepin comme présidente et Amy Lincourt comme secrétaire.

*Catherine Boucher propose; Pier Larochelle appuie.*

### **8.2 Procédures de mise en candidature**

Possibilité d'élire des membres substituts (nouveau de la LIP) : les membres substituts pourront remplacer les membres parents absents et assister en tout temps aux rencontres du CÉ (sans droit de vote s'il ne s'agit pas d'un remplacement).

### **8.3 4 représentants des parents au CÉ à élire pour un mandat de 2 ans**

Un état de la situation, membres et durée des mandats, est présenté à l'assemblée.

### **8.4 Élections**

Se présentent : Marie-Ève Breton, Benjamin Palmer, Pier Larochelle, Heather Powers

Substituts : Catherine Boucher et Chloé Banville

*Isabelle Ménard propose; Janou Rousseau appuie.*

### **8.5 Élection du parent qui sera représentant au Comité de parents de la CSDM**

Marie-Anne Alepin présente sa candidature.

*Benjamin Palmer propose; Catherine Boucher appuie.*

### **8.6 Nomination d'un substitut au Comité de parents de la CSDM**

Marie-Ève Breton suggère Dominique Tessier.

*Benjamin Palmer propose; Catherine Boucher appuie.*

## **9. Formation de l'organisme de participation des parents (OPP)**

Deux parents de l'an passé, absents ce soir, ont manifesté leur intérêt auprès de Mme Groleau. L'assemblée souhaite que l'OPP poursuive son mandat. Une dizaine de parents sont généralement présents. Un appel à tous sera diffusé dans l'Info-parents d'octobre.

## **10. Comité des usagers du service de garde**

L'assemblée recommande la création d'un tel comité. Un courriel sera envoyé aux parents usagers du service de garde.

## **11. Mot de la direction, projets et orientations pour l'année scolaire 2017-2018**

Les grandes lignes du plan de réussite (projet de loi) de la CSDM sont attendues pour 2018. Ce sera l'occasion de sonder les parents et les élèves sur l'orientation pédagogique à privilégier à Saint-Ambroise. D'ici la révision du plan de réussite, l'accent est mis sur le français (lecture et écriture).

## **12. Période de questions**

Q : Le CÉ peut-il se pencher sur le problème des journées pédagogiques à deux vitesses?

Peut-on augmenter le contenu culturel? Sonder les parents à ce sujet? Il est demandé au CÉ de se pencher sur cette question.

Q : Peut-on s'interroger sur la présence des écrans à l'école? Des parents font état de leurs préoccupations à cet effet et il est demandé au CÉ de se pencher sur la question en cours d'année.

Q : Philosophie à l'école : peut-on en faire un bilan?

R : An un : tout va bien, on veut continuer en ce sens pour améliorer les retombées positives.

Q : Peut-on trouver une solution pour remettre des paniers de basketball?

Q : Parasco-équitable : on se questionne sur l'offre d'activités sur une année plus importante cette année Vs l'offre d'activités sur une demie année (coûts prohibitifs des activités sur une année).

Q : Pourquoi la cour n'est-elle pas fermée? Y a-t-il eu des incidents quant à cela?

R : C'est culturel. Des mesures de sécurité sont en place.

Q : Est-il possible d'inclure les parents dans les activités du SDG, comme cela s'est fait par le passé? Ce serait une façon de réduire les coûts et de permettre l'implication des parents.

### **13. Levée de l'assemblée**

*Marie-Anne Alepin propose la levée de l'assemblée; Pier Larochelle appuie.*

Version non-approuvée